

Décret

Générale

colonial

Décret n° le 25 septembre 1962. Budget de l'office des postes et télécommunications de la Côte française des Somalis pour 1962.

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
25 septembre 1962

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1962

Date du numéro
30 novembre 1962

TEXTE INTÉGRAL

Par arrêté du 25 septembre 1962, est abrogé l'arrêté du 26 juillet 1962 portant approbation du remaniement du budget de l'office des postes et télécommunications du territoire de la Côte française des Somalis (exercice 1962). Le budget de l'office des postes et télécommunications de la Côte française des Somalis (exercice 1962) est remanié sur les bases suivantes :
Section 1. — Opérations d'exploitation arrêtées à la somme de 141.772.000 F. D. Section 2. — Opérations en capital arrêtées à la somme de 6.452.000 F. D.